vignerons indépendants de France

Nous sommes plus de 7 000 vignerons répartis sur tous les terroirs vinicoles de France et unis pour valoriser nos savoir-faire, nos valeurs, nos différences.
Voici la charte qui nous rassemble et qui nous engage.

Charte du Vigneron Indépendant

Je décide seul de toutes les étapes de la création de mes vins, de la vigne à la bouteille.

Mes créations sont renouvelées chaque année mais elles conservent toujours mon style et reflètent ma personnalité.

Je connais et j'aime mon terroir. Il est unique et je sais les soins qu'il attend de moi et de mon équipe. Pour lui, je choisis les pratiques les plus adaptées à son développement et les plus respectueuses de l'environnement.

Mes vignes contribuent à l'harmonie et à la beauté du paysage que vous savourez du regard. Elles participent également à l'économie et au dynamisme de notre territoire. Je suis le garant de leur intégrité, de leur préservation et de leur pérennité.

En apprenant tous les jours de la nature, je choisis le moment propice des vendanges.

Je maîtrise le délicat processus de vinification pour qu'il donne naissance aux vins que je veux créer.

Je connais ma cave qui est, elle aussi, un environnement complexe et unique. J'y élève mes vins avec soin et patience.

En vous accueillant dans ma cave, j'ai la chance de pouvoir vous raconter l'histoire de mon terroir et de mes vins : une histoire de famille, de nature, de savoir-faire paysan, d'expérience d'artisan.

J'aime vous faire goûter mes vins. Ma plus grande récompense est le plaisir que vous aurez à les faire découvrir et à les raconter à votre tour.

Je choisis moi-même les circuits commerciaux qui respecteront mes vins et assureront la pérennité de mon exploitation.

J'appartiens à la grande famille des Vignerons Indépendants. Notre ambition collective est de maintenir, pour vous et pour nous, l'immense diversité française des vins de créateurs en respectant une tradition sans cesse modernisée.